

7381/19 COR 1 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018/2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 29 mars 2019

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 29 mars 2019

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye - réexamen

E 13959

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**